Vos DONS font nos actions !

Vous êtes nombreux à exprimer votre reconnaissance, votre satisfaction pour les soins reçus au CHU de Bordeaux, mais aussi à vous interroger : *« Comment faire pour aider mon hôpital et remercier les équipes ? »*

Notre politique du mécénat s'efforce de répondre à cet élan de générosité, en permettant à tous ceux qui le souhaitent de participer à la concrétisation d'actions et de projets au bénéfice des professionnels et des patients.

Faire un don au CHU c'est :

Soutenir les 15 000 professionnels mobilisés chaque jour pour la santé de tous.

S'engager pour votre hôpital de proximité et en faire un lieu privilégié pour l'innovation, l'excellence et le rayonnement de votre région

> Chaque don compte et contribue à intensifier nos actions pour :

- Favoriser le bien-être et la prise en charge des patients hospitalisés ainsi que l'accompagnement des proches.
- Améliorer les conditions de travail des personnels et activer notre transformation écologique.
- Mettre en œuvre des projets innovants.
- Faire entrer la culture à l'hôpital et ainsi permettre aux patients et à leurs proches de vivre la maladie autrement.

Pour en savoir + sur nos projets

Certains projets de recherche du CHU sont accompagnés par la Fondation Bordeaux Université.
Pour en savoir + : fondation.univ-bordeaux.fr

Comment faire UN DON ?

Vous souhaitez aider votre hôpital ? 3 possibilités s'offrent à vous :

En ligne *Accès direct en flashant ce qr-code*

Rien de plus simple, vous pouvez faire un don en ligne sur notre site sécurisé : **don.chu-bordeaux.fr**

Par chèque

Pour régler par chèque

- Remplissez votre chèque à l'ordre du **CHU de Bordeaux - Trésor Public**
- Complétez et détachez le bulletin de don par chèque ci-contre
- Envoyez votre chèque et le bulletin de don à l'adresse suivante :

CHU de Bordeaux - Direction
Groupe hospitalier Sud
Régie mécénat
Avenue de Magellan
33604 Pessac Cedex

Par virement

Pour effectuer un virement, merci de nous contacter par email à l'adresse **mecenat@chu-bordeaux.fr** afin que l'on vous donne la marche à suivre

Amandine, manipulatrice en électroradiologie médicale

Vos avantages fiscaux

> Vous êtes un particulier

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de réduire votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, votre don ne vous coûte en réalité que le tiers de son montant. **Exemple : votre don de 50 euros vous coûtera réellement 17 euros.**

> Vous êtes une entreprise

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de **réduire votre impôt sur les sociétés de 60% du montant de votre don**, dans la limite de 20 000 euros ou de 0,5 % de votre chiffre d'affaires.

Bulletin DE DON PAR CHÈQUE

Je souhaite donner pour : *cocher une seule case*

- ◯ Un projet choisi par le CHU, en fonction des priorités
- ◯ Améliorer le confort de nos patients et l'accueil des familles
- ◯ Optimiser les conditions de travail des professionnels
- ◯ Développer des projets d'innovation
- ◯ Inviter la culture à l'hôpital (expositions, concerts...)
- ◯ Accélérer la transformation écologique de l'hôpital
- ◯ Un projet ou un service spécifique, je le précise ici :

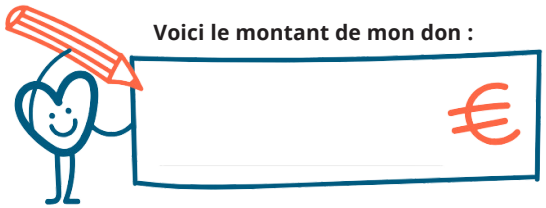

Voici le montant de mon don :

€

Je suis :

◯ un particulier / ◯ une entreprise / ◯ une association

Nom . . . . . .

Prénom . . . . . .

(Nom de l'organisme . . . . . .
Numéro SIREN . . . . .)

Adresse . . . . . .

Code postal / ville . . . . . .

Téléphone . . . . . .

Email . . . . . .

◯ Je souhaite que mon don reste anonyme

◯ Je ne souhaite pas recevoir la newsletter trimestrielle du mécénat du CHU de Bordeaux

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et sécurisé par le CHU de Bordeaux. Elles sont destinées à la Direction du mécénat et aux tiers mandatés par le CHU à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange à des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci- contre ◯. Conformément à la loi "informatiques et libertés" et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnelle ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant le CHU de Bordeaux - Direction du mécénat - 12 rue Dubernat - 33400 Talence.